

Budget municipal 2022

Séance extraordinaire
du 20 décembre 2021



Ville de
Saint-Sauveur



Taux de taxation en 2022

En vertu de la Loi sur la fiscalité municipale du Québec, nouveau rôle d'évaluation foncière pour les années 2022 à 2024. Celui-ci entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2022 et sera basé sur le marché immobilier local au 1^{er} juillet 2020. Pour Saint-Sauveur, la hausse de la valeur globale des propriétés a été établie à 11,51 %.

RÉSIDENTIEL

Gel du taux de taxation pour les propriétaires d'immeubles résidentiels.



Valeur moyenne
d'une maison
unifamiliale à
Saint-Sauveur :
381 279 \$

- ❖ Compte de taxes 2022 de la maison type :
 - Avec aqueduc et égout : 2 830 \$
 - Sans égout : 2 657 \$
 - Sans aqueduc et égout : 2 477 \$

Des actions pour...
favoriser un engagement accru
des citoyens dans leur milieu

PROJETS PARTICIPATIFS CITOYENS



Dès 2022, les citoyens seront invités à **déposer des projets participatifs** permettant d'améliorer et de transformer leur milieu de vie à l'image de leur vision. Le budget total disponible a été établi à 100 000 \$.

- Selon des critères d'admissibilité précis
- Soumis au vote de la population
- Adoptés par le conseil municipal

Des actions pour...
favoriser l'activité physique
chez les citoyens de tous âges

CENTRE SPORTIF PAYS-D'EN-HAUT

Prévue au mois d'août 2022, **l'ouverture du nouveau centre sportif** est assurément très attendue de la population. Ce sont 9 villes et municipalités de la MRC des Pays-d'en-Haut qui se répartiront les coûts du projet estimés à 45 M\$.

- ❖ Une glace intérieure (dimension LNH)
- ❖ Un bassin semi-olympique de 8 couloirs (25 m)
- ❖ Un bassin récréatif avec zone plage et rivière Kino
- ❖ Salle d'entraînement et salle multifonctionnelle
- ❖ Et plus encore!



Des actions pour...
favoriser des initiatives
environnementales innovantes

PLAN D'ACTION EN ENVIRONNEMENT



Le Plan d'action en environnement 2021-2023 compte **9 objectifs** visant à mieux planifier les projets déployés sur le territoire. Voici les actions prévues en 2022 :

- ❖ Appuyer les propriétaires de grands boisés privés dans leurs démarches de conservation et d'aménagement des forêts;
- ❖ Adopter des règlements touchant, entre autres, l'épandage de pesticides et d'engrais, la gestion durable des eaux pluviales et les infrastructures vertes;
- ❖ Réaliser une caractérisation des paysages saouvois;
- ❖ Organiser un forum sur l'environnement;
- ❖ Effectuer un inventaire des sources de bruit urbain.

Des actions pour...
favoriser la sécurité et le
bien-être des citoyens

INFRASTRUCTURES MUNICIPALES

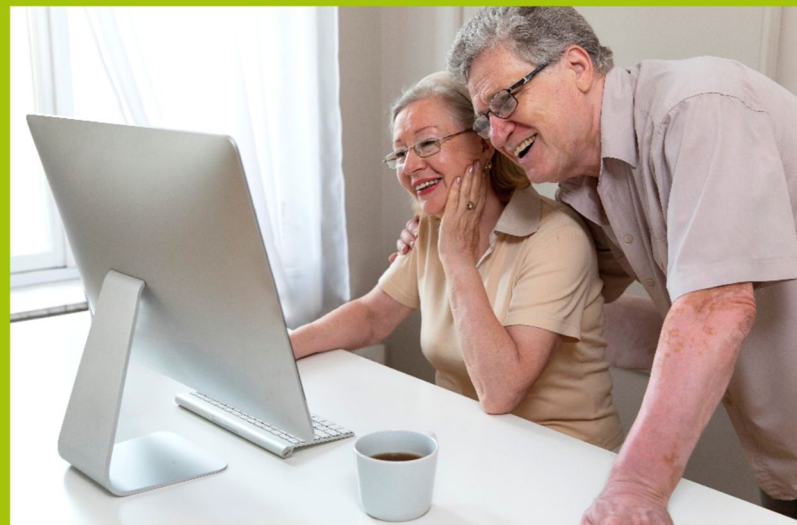


Pour assurer la sécurité et le bien-être des citoyens, plusieurs travaux de différentes envergures seront réalisés :

- Réfection et reconstruction de chaussées et de trottoirs
- Installation de la fibre optique pour relier tous les bâtiments municipaux
- Renouvellement de la machinerie et de la flotte de véhicules
- Consolidation du parc immobilier et des installations récréatives

Des actions pour...
favoriser un milieu de vie inclusif

PLAN D'ACTION FAMILLES-AÎNÉS



Le Plan d'action familles-aînés 2020-2022 vise à mettre de l'avant des actions visant **l'épanouissement des familles et des aînés** d'ici. Au cours de la prochaine année, les priorités seront les suivantes :

- ❖ Joindre le mouvement VÉLOSYMPATIQUE de Vélo Québec;
- ❖ Favoriser le déplacement actif et sécuritaire au sein du noyau villageois;
- ❖ Travailler conjointement avec la SOPAIR et Plein air Saint-Sauveur pour la pérennisation de sentiers.

Des actions pour...
favoriser une vitalité économique



LOGEMENTS ABORDABLES



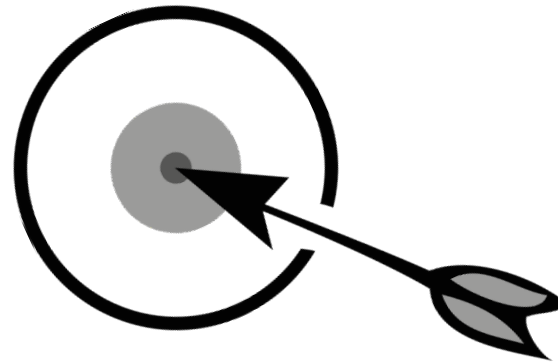
En lien avec le Plan d'action familles-aînés 2020-2022, la Ville poursuivra l'analyse des divers programmes d'aide disponibles en collaboration avec les instances du milieu.

SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS À L'ENFANCE (SGEE)

Le 26 août dernier, le gouvernement du Québec annonçait la création de **160 places dans la MRC des Pays-d'en-Haut**. La Ville travaillera de concert avec les instances locales pour s'assurer de la réalisation de cet objectif, et ainsi permettre à des parents de Saint-Sauveur d'obtenir une place pour leurs enfants.

Programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024

Au cours des prochaines années, la Ville entrevoit la réalisation de projets permettant d'améliorer la sécurité et la qualité de vie des citoyens, tout en pérennisant les infrastructures et les bâtiments municipaux.



Infrastructures municipales

PTI 2022-2023-2024

46 M\$

- Pavage et réparation de rues en secteur non urbanisé
- Réhabilitation de conduites
- Mise à niveau de stations de pompage
- Aménagement d'un rond-point sur l'avenue du Mont-Molson pour un accès aux sentiers
- Aménagement de parcs à chien (milieu urbain et en nature)

Flotte de véhicules

PTI 2022-2023-2024

3 M\$

- Camionnette pour les travaux d'horticulture
- Remorque fermée pour la signalisation
- Citerne pour le balai de rue
- Véhicule électrique
- Véhicule pour le Service de premiers répondants

3 M\$

- Modernisation du skatepark

Le 21 mai 2021, une consultation publique fut organisée afin de recueillir les **recommandations de 75 usagers** quant aux améliorations souhaitées. Un comité consultatif, composé de citoyens, de commerçants et d'employés municipaux, a ensuite été constitué afin d'analyser les demandes reçues. Un projet de modernisation a été déposé par le comité et est actuellement à l'étape d'analyse.

- Projet d'aménagement d'un bâtiment de service à même le chalet des patineurs

15 M\$

- Réfection intérieure et extérieure des bâtiments municipaux

Projets environnementaux

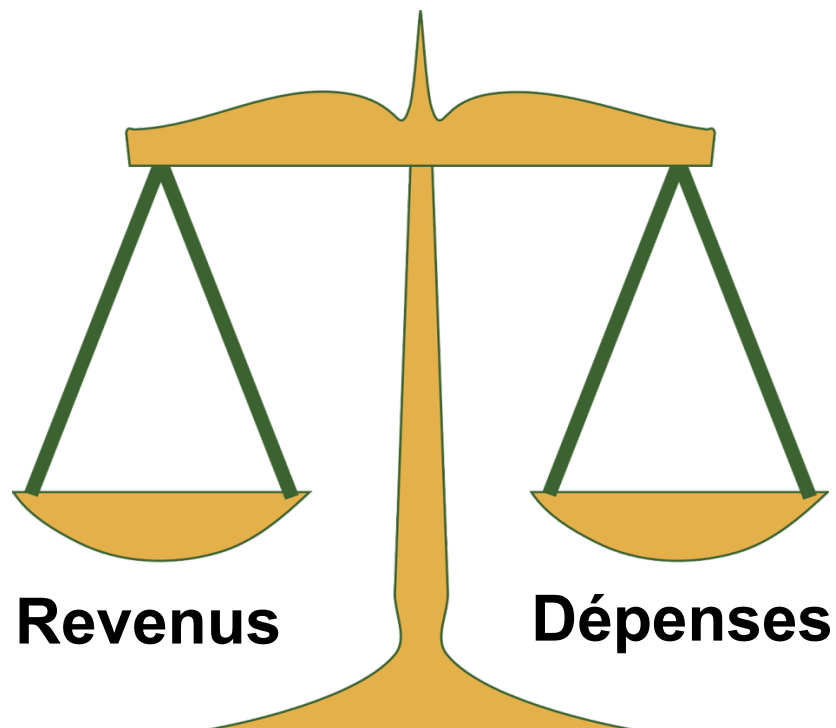
- Aménagement de sentiers au Cap Molson
- Réaménagement du parc Camille-Michel
- Poursuite du projet d'installation de conteneurs semi-enfouis pour augmenter le nombre de lieux d'apport volontaire sur le territoire
- Maintien de notre veille d'opportunité d'acquisition de terrains pour la pérennisation de sentiers
- Planification et aménagement du futur centre d'interprétation de la nature du Mont-Christie

4,2 M\$

Le sondage citoyen réalisé en ligne, au mois de novembre 2021, a permis aux **264 participants** de se prononcer quant à leur vision d'aménagement du Mont-Christie. La prochaine étape consistera en l'analyse des réponses obtenues.

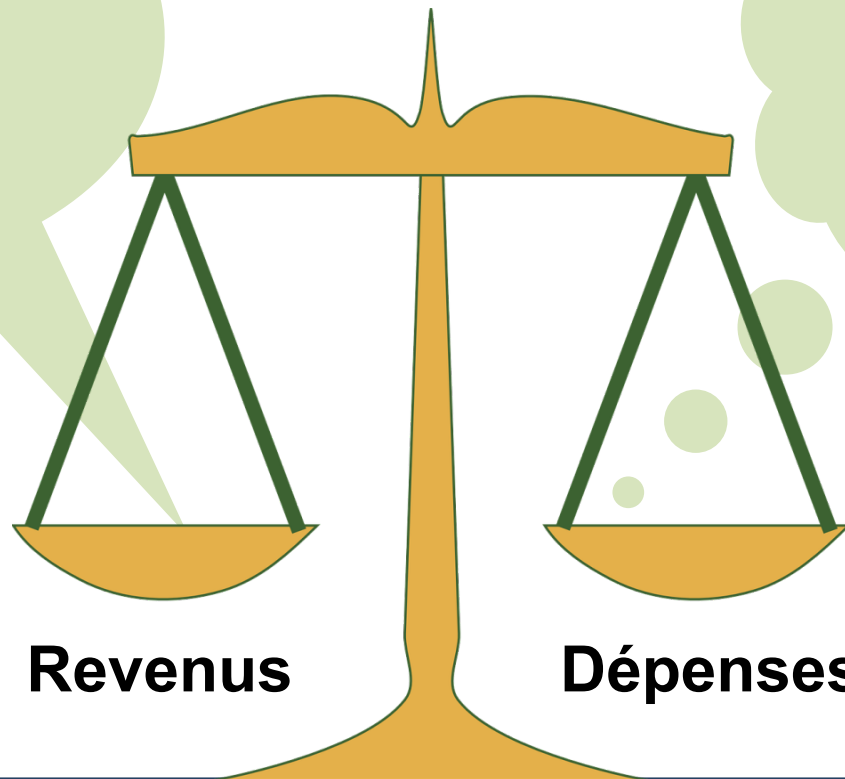
Budget municipal 2022 ÉQUILIBRÉ

30 636 600 \$



Principe de base

1. Développement immobilier
2. Hausse des taux de taxation



AJOUTS :

- Masse salariale
- Quotes-parts
- Équipements

RETRAIT :

- Fin d'une dette



Développement immobilier

Croissance annuelle résidentielle	25 000 000 \$
-----------------------------------	---------------

Taux de taxes 2021	X 0.5884\$ / 100 \$
--------------------	---------------------

Revenus supplémentaires	147 100 \$
-------------------------	-------------------

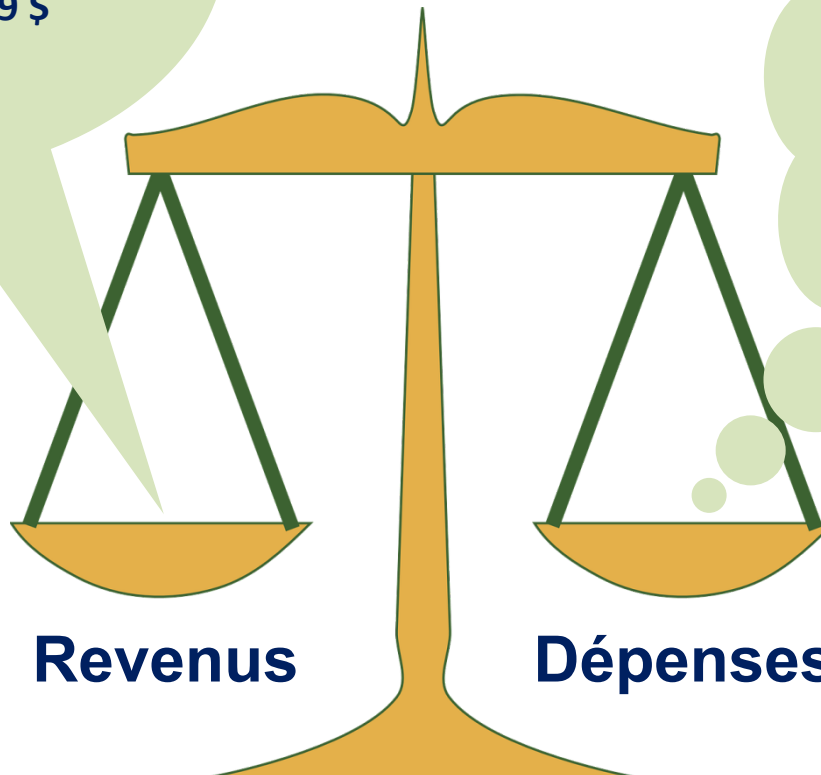
Hausse des taux de taxation de 1%

Volet	Valeur	Taux 2021	Revenus
Résidentiel	2 233 M\$	0.5884 \$ / 100\$	13 139 544 \$
Terrains desservis	36 M\$	1.1768 \$ / 100\$	422 805 \$
Commercial	344 M\$	1.5541 \$ / 100\$	5 351 555 \$
			18 913 904 \$
			x 1 %
			189 139 \$



Données de base

1. Développement immobilier : 147 100 \$
1. Hausse des taux de taxation : 189 139 \$ par + 1 %



AJOUT :

- Masse salariale
- Quotes-parts
- Équipements

RETRAIT :

- Fin d'une dette



Les revenus - TAXATION FONCIÈRE GÉNÉRALE

(du 100\$ d'évaluation)

Variance

	2021	2022	\$	%
Taux de base résidentiel	0.58840 \$	0.58840 \$	- \$	0.0%
Commerces	1.55410 \$	1.60070 \$	0.047 \$	3.0%
Terrains vagues desservis	1.17680 \$	1.17680 \$	- \$	0.0%
Entretien du réseau d'égout	0.01788 \$	0.01834 \$		
Dettes - égout pluvial/aqueduc	0.00254 \$	0.00227 \$		

Les revenus - TARIFICATION SELON LES COÛTS

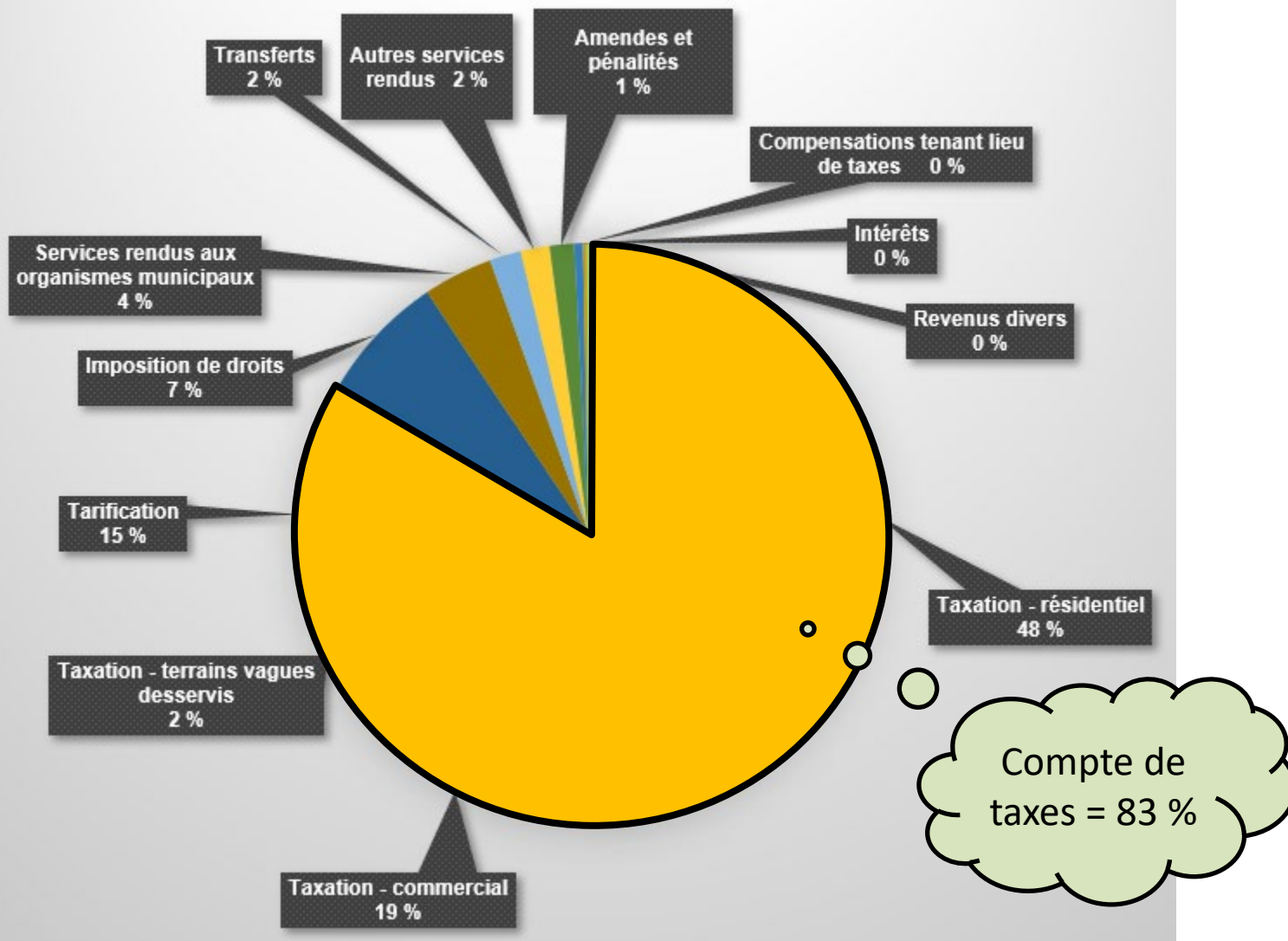
(par logement)		2021	2022
Eau	Résidentiel	167 \$	180 \$
	Commercial (base)	133 \$	144 \$
	189 m ³ à 3 000 m ³	0.703 \$	0.759 \$
	3 000 m ³ et plus	0.787 \$	0.850 \$
Assainissement des eaux usées	Résidentiel	87 \$	94 \$
	Commercial 1	98 \$	106 \$
	Commercial 2	200 \$	216 \$
Matières résiduelles	Résidentiel	230 \$	234 \$
	Commercial - base	126 \$	128 \$
	Commercial - service	variable	variable

Les revenus - MAISON UNIFAMILIALE

	2021	2022	Variance
Valeur moyenne d'une maison unifamiliale	339 386 \$	381 279 \$	12.3%
A - Maison avec services			
Taxe foncière générale	1 997 \$	2 243 \$	246 \$ 12.3%
Dette - égout pluvial/aqueduc	9 \$	9 \$	
Entretien égouts	61 \$	70 \$	
Matières résiduelles	230 \$	234 \$	
Assainissement des eaux usées	87 \$	94 \$	
Aqueduc	167 \$	180 \$	
	2 550 \$	2 830 \$	280 \$ 11.0%
B - Maison sans service			
Taxe foncière générale	1 997 \$	2 243 \$	246 \$ 12.3%
Matières résiduelles	230 \$	234 \$	
	2 227 \$	2 477 \$	250 \$ 11.2%
C - Maison via station de surpression (sans égout)			
Taxe foncière générale	1 997 \$	2 243 \$	246 \$ 12.3%
Matières résiduelles	230 \$	234 \$	
Aqueduc - station de surpression	167 \$	180 \$	
	2 394 \$	2 657 \$	263 \$ 11.0%



Les revenus - RÉPARTITION

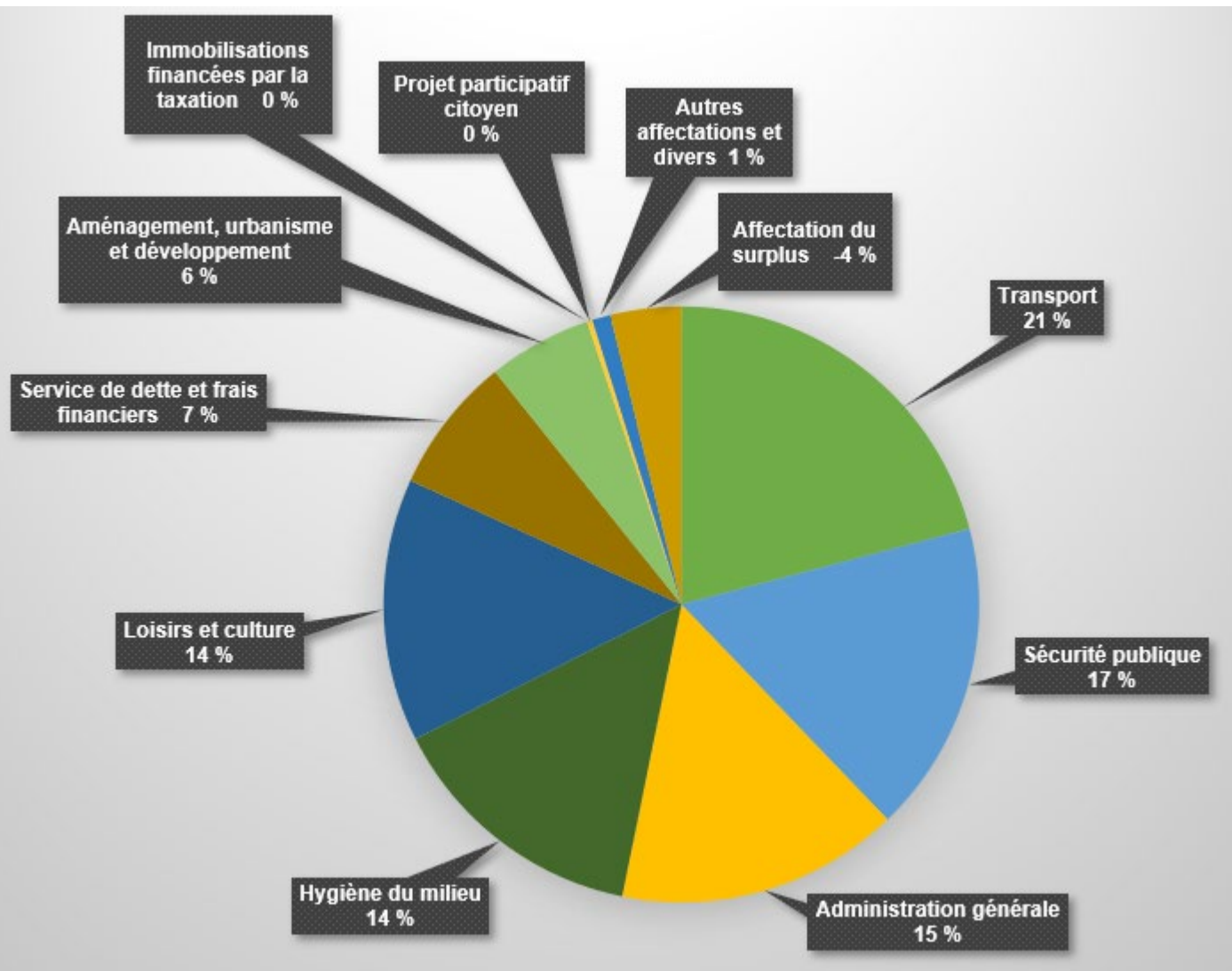


Les revenus - VARIATION

	Budget 2021	Budget 2022	Variance	
Taxation et tarification	22 896 300 \$	25 561 600 \$	2 665 300 \$	11.6%
Imposition de droits	1 901 700 \$	2 198 400 \$	296 700 \$	15.6%
Services rendus aux organismes municipaux	1 148 300 \$	1 187 200 \$	38 900 \$	3.4%
Subvention COVID	513 200 \$		(513 200) \$	-100.0%
Transferts	501 300 \$	536 400 \$	35 100 \$	7.0%
Autres services rendus	490 300 \$	492 300 \$	2 000 \$	0.4%
Amendes et pénalités	346 500 \$	421 000 \$	74 500 \$	21.5%
Intérêts	109 200 \$	145 400 \$	36 200 \$	33.2%
Compensations tenant lieu de taxes	62 900 \$	64 300 \$	1 400 \$	2.2%
Revenus divers	30 000 \$	30 000 \$	- \$	0.0%
	27 999 700 \$	30 636 600 \$	2 636 900 \$	9.4%



Les dépenses - RÉPARTITION



Les dépenses - VARIATION

	Budget 2021	Budget 2022	Variance	
Transport	6 042 300 \$	6 938 300 \$	896 000 \$	14.8%
Sécurité publique	5 352 100 \$	5 613 100 \$	261 000 \$	4.9%
Administration générale	4 420 700 \$	5 096 600 \$	675 900 \$	15.3%
Hygiène du milieu	4 549 200 \$	4 764 100 \$	214 900 \$	4.7%
Loisirs et culture	3 889 000 \$	4 735 300 \$	846 300 \$	21.8%
Service de dette et frais financiers	2 219 000 \$	2 461 700 \$	242 700 \$	10.9%
Aménagement, urbanisme et développement	1 647 200 \$	1 865 600 \$	218 400 \$	13.3%
Immobilisations financées par la taxation	239 700 \$	- \$	(239 700) \$	-100.0%
Projet participatif citoyen		100 000 \$	100 000 \$	100.0%
Dépenses mesures exceptionnelles et relance communautaire (COVID)	438 200 \$		(438 200) \$	100.0%
Autres affectations et divers	309 000 \$	332 600 \$	23 600 \$	7.6%
Affectation du surplus	(1 106 700) \$	(1 270 700) \$	(164 000) \$	14.8%
	27 999 700 \$	30 636 600 \$	2 636 900 \$	9.4%



L'endettement

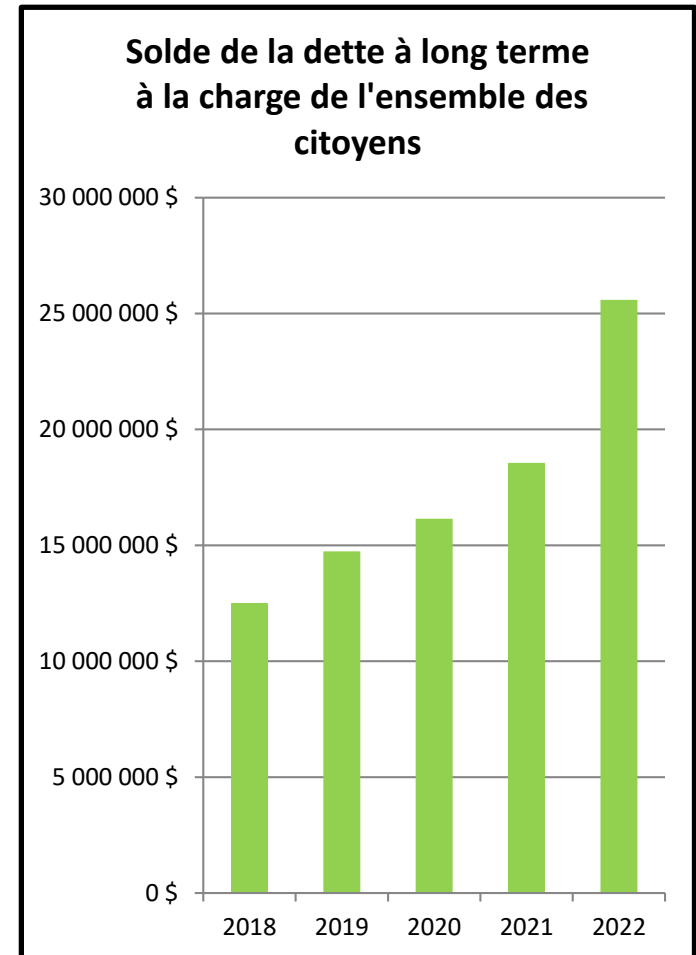
Payeur	31 décembre 2020		31 décembre 2021	
Ensemble	16 144 535 \$	69%	18 557 693 \$	68%
Riverains/secteur	4 277 965 \$	18%	4 669 423 \$	17%
Subvention	3 084 500 \$	13%	3 876 884 \$	14%
Total	23 507 000 \$	100%	27 104 000 \$	100%

L'endettement à la charge de l'ensemble

- Les investissements ont totalisé 23 M\$ sur 5 ans.
- L'endettement est en hausse de 15 M\$ pour la même période.
- Les subventions et autres sources de financement réduisent l'impact sur la taxation.

EXEMPLE DE PROJET CONCRET : Achat d'un terrain pour une nouvelle école primaire. Un montant de 500 000 \$ par surplus et un de 2,2 M\$ par endettement. Cela rapportera éventuellement plus de 150 000 \$ en tenant lieu de taxes et un milieu de vie scolaire incroyable.

Capital et intérêts pendant 20 ans à 3,5 % = 155 000 \$



Programme triennal d'immobilisations 2022-2024

Sommaire des investissements

	2022	2023	2024	Total
Bâtiments	3 050 000 \$	4 200 000 \$	10 100 000 \$	17 350 000 \$
Équipements et divers	548 300 \$	220 500 \$	45 000 \$	813 800 \$
Infrastructures	19 489 000 \$	19 820 000 \$	8 950 000 \$	48 259 000 \$
Terrains et sentiers	960 500 \$	550 000 \$	400 000 \$	1 910 500 \$
Véhicules	1 245 000 \$	900 000 \$	900 000 \$	3 045 000 \$
Total	25 292 800 \$	25 690 500 \$	20 395 000 \$	71 378 300 \$



Programme triennal d'immobilisations 2022-2024

Détail des investissements en infrastructures

Infrastructures	Sources de financement	2022	2023	2024
Agrandissement du site de dépôt à neige	Emprunt		1 000 000 \$	
Amélioration du traitement de l'eau potable	Emprunt, subvention et contribution partenaire			6 250 000 \$
Aménagement de la réserve écologique du Mont Christie	Emprunt	600 000 \$		
Aménagement de parcs à chiens	Emprunt	250 000 \$	100 000 \$	
Aménagement d'un rond-point de l'avenue du Mont-Molson	Emprunt	1 650 000 \$		
Aménagement parc Camille-Michel pour gestion des eaux pluviales	Emprunt et subvention	100 000 \$	1 500 000 \$	
Drainage et pavage	Emprunt et surplus	1 075 000 \$	300 000 \$	
Installation de fibre optique pour relier tous les bâtiments municipaux	Emprunt	3 100 000 \$		
Mise de niveau des réseaux d'approvisionnement et de distribution de l'eau potable	Emprunt, subvention et fonds de roulement	1 420 000 \$	1 020 000 \$	
Modernisation du skatepark	Emprunt et subvention	750 000 \$		
Prolongement de la rue Héritage jusqu'à la route Jean-Adam	Emprunt	4 500 000 \$		
Réaménagement du stationnement public (Gare et Principale)	Surplus et emprunt	100 000 \$		1 000 000 \$
Réfection et pavage de rues - secteur non urbanisé	Emprunt, subvention, taxes de secteur	3 223 000 \$	4 200 000 \$	1 700 000 \$
Réhabilitation de conduites et pavages de rues - secteur urbanisé	Emprunt et subvention	840 000 \$	11 700 000 \$	
Remplacement du pont du Chemin du Mont-Maribou	Emprunt et taxes de secteur	1 881 000 \$		
Total Infrastructures		19 489 000 \$	19 820 000 \$	8 950 000 \$



Programme triennal d'immobilisations 2022-2024

Détail des investissements en bâtiments, terrains et véhicules

	Sources de financement	2022	2023	2024
Bâtiments				
Ateliers municipaux	Emprunt	2 400 000 \$	2 000 000 \$	
Bâtiment de service au parc John-H.-Molson	Emprunt		2 200 000 \$	
Caserne incendie	Emprunt et contribution partenaire			7 000 000 \$
Centre communautaire et culturel intergénérationnel	Emprunt			3 100 000 \$
Mise aux normes de l'hôtel de ville	Emprunt	350 000 \$		
Réfection extérieure du 6 de la Gare	Emprunt	300 000 \$		
Total Bâtiments		3 050 000 \$	4 200 000 \$	10 100 000 \$
Terrains et sentiers				
Acquisition de terrains pour sentiers ou préservation	Fonds de parcs et emprunt	600 000 \$	200 000 \$	200 000 \$
Acquisitions de terrains au Cap Molson (estimée selon évaluation municipale) et aménagement de sentiers	Emprunt	360 500 \$	350 000 \$	200 000 \$
Total Terrains et sentiers		960 500 \$	550 000 \$	400 000 \$
Véhicules				
Incendie	Emprunt et contribution partenaire	70 000 \$		
Urbanisme et environnement	Emprunt	40 000 \$		
Voirie	Emprunt	1 135 000 \$	900 000 \$	900 000 \$
Total Véhicules		1 245 000 \$	900 000 \$	900 000 \$



Programme triennal d'immobilisations 2022-2024

Détail des investissements en équipements

Équipements et divers	Sources de financement	2022	2023	2024
Aménagement de lieux d'apports volontaires de matières résiduelles	Emprunt		100 000 \$	
Divers	Fonds de roulement et surplus	20 000 \$	10 000 \$	
Sécurité publique	Fonds de roulement, contribution partenaire et surplus	36 300 \$	24 500 \$	9 000 \$
Technologie de l'information	Fonds de roulement et surplus	228 000 \$	50 000 \$	
Voirie	Fonds de roulement et surplus	264 000 \$	36 000 \$	36 000 \$
Total Équipements et divers		548 300 \$	220 500 \$	45 000 \$



Programme triennal d'immobilisations 2022-2024

Sommaire du financement

	2022	2023	2024
Règlement d'emprunt - ensemble	17 844 332 \$	16 023 085 \$	11 766 900 \$
Règlement d'emprunt - aqueduc ou égout	2 447 400 \$	2 909 860 \$	4 937 886 \$
Règlement d'emprunt - secteur	1 818 168 \$	0 \$	0 \$
Subvention	1 741 269 \$	6 637 055 \$	1 312 114 \$
Surplus libre	406 201 \$	0 \$	0 \$
Fonds de roulement	400 000 \$	112 334 \$	42 000 \$
Fonds de parcs	600 000 \$	0 \$	0 \$
Contribution de villes partenaires	35 430 \$	8 166 \$	2 336 100 \$
Total	25 292 800 \$	25 690 500 \$	20 395 000 \$



Comparatif avec les autres municipalités

Exemple d'une résidence unifamiliale de 339 386 \$ et desservie en aqueduc et égout		Population	RFU 2021 (milliard)	Comptes de taxes	
				2021	2022
Saint-Sauveur		11 112	2.6 G\$	2 550 \$	2 830 \$
Municipalités de la MRC ou à proximité	Sainte-Anne-des-Lacs	3 787	0.9 G\$	s/o	
	Piedmont	3 330	0.7 G\$	2 623 \$	
	Morin-Heights	4 545	1 G\$	3 028 \$	
	Prévost	13 670	1.7 G\$	3 299 \$	
	Sainte-Adèle	13 893	2.2 G\$	4 054 \$	
	Saint-Adolphe-d'Howard	3 661	1.1 G\$	4 081 \$	
	Sainte-Agathe-des-Monts	11 045	1.8 G\$	4 368 \$	
Municipalités comparables	Mont-Tremblant	10 510	4.5 G\$	2 871 \$	
	Bromont	10 858	2.5 G\$	3 103 \$	
	Rawdon	11 748	1.4 G\$	3 210 \$	
Ville centre - Saint-Jérôme		79 838	8.7 G\$	3 480 \$	

2022 : Pour une résidence de 381 279 \$

Budget municipal 2022

Ville de
Saint-Sauveur

